

1

FR. PIERBATTISTA PIZZABALLA
CUSTODE DE TERRE SAINTE

LA
PRÉSENCE
FRANCISCAINES
EN
TERRE
SAINTE



Franciscan Printing Press Jérusalem 2008

ÉTENDUE DE LA CUSTODIE DE TERRE SAINTE



Étendue territoriale

Le champ d'apostolat de la Custodie de Terre Sainte s'étend aux nations qui, formant comme un arc, s'ouvrent sur la partie orientale de la Mer Méditerranée, appelée aussi en cette région Mer du Levant. À cause des difficultés dues à la situation particulière du Moyen Orient, les données rapportées en ces pages sont parfois approximatives ou provisoires.



Les quelques pages qui suivent veulent être une réponse, en même temps qu'un appel, à tous ceux qui s'intéressent à la situation actuelle des « Lieux Saints » dans le Pays de Jésus.

Desservie, au nom de l'Église, depuis plus de sept siècles par les fils de saint François, cette mission a reçu depuis les temps anciens la dénomination de Custodie de Terre Sainte et les Franciscains – aujourd'hui comme hier – y poursuivent leur travail, fidèles à leur condition de missionnaires et de prophètes de réconciliation et de paix.

Le présent fascicule s'adresse à tous ceux qui veulent connaître la réalité de cette présence, son histoire, son actualité et ses perspectives d'avenir.

Puisse ce document être utile aussi à ceux qui, aimant le Seigneur, croient important de valoriser les lieux de sa Révélation et de son Incarnation rédemptrice.

Ce document donne de brèves données historiques et statistiques. Il présente les divers aspects religieux et sociaux du travail ecclésial, le message des Lieux Saints, le service d'accueil aux pèlerins et aussi les activités œcuméniques et scientifiques de la Custodie. Il s'agit davantage d'un résumé d'informations et de pistes d'orientation : il appartient au lecteur de compléter ce schéma par un contact direct avec la réalité de la Terre Sainte.

LA PRÉSENCE FRANCISCAINNE EN TERRE SAINTE



*Antique sceau du Père Custode,
« Gardien du Saint Mont Sion
et Commissaire apostolique
de Terre Sainte et d'Orient ».*



BULLE DU PAPE CLÉMENT VI

Constitution juridique de la « Custodie de Terre Sainte »

Clément évêque, serviteur des serviteurs de Dieu

Aux bien-aimés fils, le Ministre Général et le Ministre de la Terre de Labeur de l'Ordre des Frères Mineurs, Salut et Bénédiction Apostolique.

1/Nous rendons grâce au Dispensateur de tous les biens, en lui adressant de dignes louanges, pour avoir éveillé un zèle si fervent de dévotion et de foi en nos très chers fils dans le Christ, le roi Robert et Sanche reine de Sicile, qui se sont signalés en honorant notre Rédempteur et Seigneur Jésus-Christ et qui ne cessent de travailler avec un amour inlassable pour ce qui convient à la louange et gloire de Dieu, de même qu'à la vénération et à l'honneur du Saint-Sépulcre du Seigneur et des autres Lieux Saints d'Outre-mer.

2/Depuis peu est parvenue à notre Siège Apostolique l'agréable notification du roi et de la reine, comment à grands frais et à la suite de difficiles négociations, ils ont obtenu du sultan de Babylone (c'est-à-dire du Caire), qui occupe, à la grande honte des chrétiens, le Sépulcre du Seigneur et les autres Lieux Saints d'Outre-mer, sanctifiés par le sang du même Rédempteur, que les frères de votre Ordre puissent résider continuellement dans l'église du dit Sépulcre et y célébrer solennellement les Messes chantées et les Offices divins, comme les quelques frères de cet Ordre qui se trouvent déjà en ce lieu; de plus, le même sultan a concédé au roi et à la reine le Cénacle du Seigneur, la chapelle où le Saint Esprit se manifesta aux Apôtres et l'autre chapelle en laquelle le Christ apparut aux Apôtres après sa résurrection en présence du bienheureux Thomas; et comment la reine a construit un couvent sur le Mont Sion où se trouve, comme on le sait, le Cénacle et les dites chapelles; ensuite, depuis un bon moment, elle a l'intention d'y maintenir à ses frais douze frères de votre Ordre pour assurer la divine Liturgie dans l'église du Saint-Sépulcre, ainsi que trois personnes séculières chargées de servir les frères et de pourvoir à leurs nécessités.

3/Dans ce but, la susmentionnée reine, en accomplissement de sa pieuse dévotion et de celle du roi, nous a supplié humblement d'intervenir avec notre autorité apostolique afin de pourvoir aux besoins de ces mêmes Lieux Saints par l'envoi de frères dévoués et de serviteurs qualifiés, jusqu'à atteindre le nombre susdit.

4/Nous donc, approuvant le pieux et louable projet dudit roi et de la reine et leur dévote intention digne de la bénédiction divine, et voulant encourager favorablement leurs vœux et désirs, par le moyen de la présente (Bulle), nous accordons à tous et à chacun de vous pleine et libre faculté d'appeler, maintenant et dans l'avenir, en votre présence,

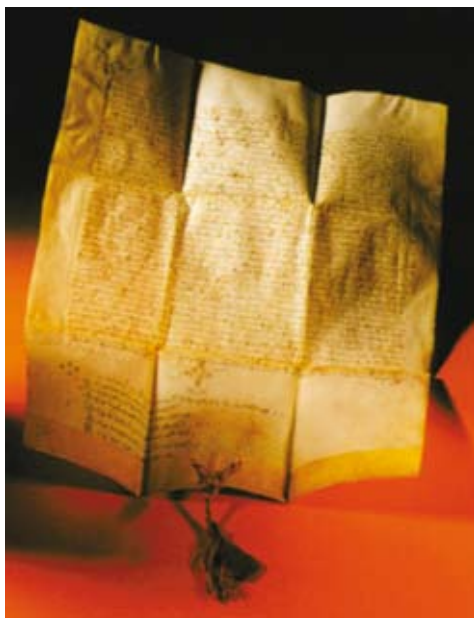
au nom de l'autorité apostolique et sur la demande des roi et reine susmentionnés ou de leurs successeurs, après avoir entendu l'avis des conseillers de votre Ordre, des frères capables et dévoués (pris) en tout l'Ordre jusqu'au nombre indiqué.

5/De plus, étant donné l'importance de cette affaire, que l'on pense à envoyer ceux qui sont destinés au service de Dieu tant à l'église du Saint-Sépulcre qu'au Saint-Cénacle et dans les chapelles susnommées; et cela après s'être informé près de leur Ministre Provincial de votre Ordre sur les aptitudes de ces frères désignés et destinés temporairement pour ces régions (d'Outre-mer) et, au cas où l'un d'eux vienne à manquer, que soit donné également à chaque fois qu'il en sera besoin aux autres frères qui le remplaceront la faculté de résider en ces régions.

6/Nous vous accordons encore, en cas de refus des frères, l'autorité de les contraindre, après un rappel, en usant au besoin de censures ecclésiastiques. Rien ne saurait aller contre cette disposition, ni une quelconque prohibition apostolique ou des statuts contraires de l'Ordre, même appuyés par une solennelle attestation, confirmation apostolique ou n'importe quelle autre convention, ou bien encore si certains en général ou en particulier ont reçu du Siège Apostolique l'exemption d'être interdits, suspens ou excommuniés, si la lettre apostolique ne fait pas mention pleinement, expressément et littéralement de cet indult.

7/Nous voulons que, lorsque ces frères ainsi désignés se trouveront dans les régions d'Outre-mer, ils se tiennent sous l'obédience et le gouvernement du Gardien des frères de votre Ordre et Ministre Provincial de la Terre Sainte pour tout ce qui est de sa compétence.

Donné en Avignon le 21 novembre 1342, en la première année de notre Pontificat



*Bulle du pape Clément VI
qui établit, en 1342,
la constitution juridique
de la Custodie de Terre Sainte.*

LA CUSTODIE DE TERRE SAINTE : BRÈVES DONNÉES HISTORIQUES



*Vue aérienne du complexe de
Saint-Sauveur, principal couvent
de la Custodie de Terre Sainte*

La présence des Franciscains en Terre Sainte remonte aux origines même de leur Ordre, lequel, fondé par saint François en 1209, s'ouvrit dès ses débuts à l'évangélisation missionnaire. Avec le Chapitre général, de 1217, qui partagea l'Ordre en Provinces, naquit également la Province de Terre Sainte; elle s'étendait à toutes les régions qui gravitent autour du bassin sud oriental de la Méditerranée, de l'Égypte jusqu'à la Grèce et au-delà.

La Province de Terre Sainte comprenait naturellement le pays natal du Christ, avec tous les lieux où se réalisa le Mystère de notre Rédemption. Pour cette raison, la Province de Terre Sainte fut considérée comme la perle de toutes les Provinces et aussi, quant aux autres fondations missionnaires de l'Ordre à travers le monde, comme la perle de toutes les Missions. Elle fut visitée par saint François lui-même qui, entre ses passages en Égypte, en Syrie et en Palestine, y séjourna durant plusieurs mois entre 1219 et 1220. C'est à cette période qu'eut lieu la célèbre rencontre du Poverello avec le Sultan Melek el-Kamel.

Dans un contexte de guerre, en pleines croisades, François d'Assise a escaladé les tranchées pour aller parler et dialoguer avec le sultan tenu pour l'ennemi par excellence, l'infidèle. Ce geste est un exemple prophétique de dialogue et un témoignage de respect envers des cultures différentes, exemple qui aujourd'hui encore a tant à dire à l'homme de notre temps.

Ce même esprit a animé et anime encore l'aventure spirituelle et humaine des franciscains au Proche-Orient, dans le service des populations locales qu'elles soient chrétiennes ou non.

En 1623, en vue de faciliter l'activité des franciscains, la Province de Terre Sainte fut réorganisée en plusieurs entités, plus petites, appelées Custodies. On eut alors les Custodies de Chypre, de Syrie et celle de la Terre Sainte proprement dite. Cette dernière comprenait les couvents de Saint-Jean-d'Acre, d'Antioche, de Sidon, de Tyr, de Jérusalem et de Jaffa.

À cette époque, l'apostolat de Frères Mineurs en Terre Sainte s'exerçait surtout auprès des Croisés.

*Saint François rencontre
le Sultan,
Toile de Gaidano (1898),
couvent Saint-Sauveur*





*Les franciscains soutiennent
l'édicule du Saint-Sépulcre,
lors de sa restauration en 1555.*

En 1291, la ville de Saint-Jean-d'Acre, dernière place forte des Croisés, tomba aux mains des musulmans. Cependant les franciscains, qui s'étaient réfugiés à Chypre où se trouvait le siège de la Province d'Orient, s'efforcèrent d'assurer une présence à Jérusalem et dans les autres sanctuaires de Palestine. Le Pape Jean XXII permit alors au Ministre Provincial de Terre Sainte d'envoyer chaque année deux de ses frères dans les Lieux Saints. Malgré les difficultés, les Frères Mineurs continuèrent à être présents et à exercer toutes les formes possibles d'apostolat. Leur présence au service du Saint-Sépulcre est certifiée durant la période allant de 1322 à 1327.

On doit le retour définitif des Frères Mineurs en Terre Sainte, avec la possession légale de certains lieux saints et le droit d'usage dans d'autres, à la générosité du roi de Naples, Robert d'Anjou, et de Sanche de Majorque. En 1333, ils firent l'acquisition auprès du sultan d'Égypte, avec la médiation du franciscain Roger Guérin, du Cénacle et obtinrent le droit d'officier au Saint-Sépulcre. Il fut établi, en outre, que les frères Mineurs jouiraient de ces droits au nom de la Chrétienté. En 1342, le pape Clément VI, par les Bulles « Gratias agimus » et « Nuper carissimae », approuva l'entreprise des Rois de Naples et fixa les dispositions pour la nouvelle entité. Les religieux destinés à la Terre Sainte pouvaient provenir de toutes les Provinces de l'Ordre et une fois au service de la Terre Sainte, ils se trouvaient sous la juridiction du Père Custode, « Gardien du Mont Sion à Jérusalem ».

PRÉSENCE FRANCISCAINNE DANS LES LIEUX SAINTS



*Jérusalem, le cloître
du premier couvent franciscain
sur le Mont Sion*



Le Ministre Général des Frères Mineurs, successeur de saint François, célèbre à l'autel des Mages à Bethléem



Les Franciscains se rendent en procession au saint Cénacle. Au premier plan, les traditionnels Kawas.

La présence constante des franciscains en Terre Sainte et leurs efforts pour l'évangéliser et y promouvoir les valeurs chrétiennes ont été déterminants pour le développement de l'Église locale, jusqu'à rendre possible la restauration du Patriarcat Latin en 1847. Depuis lors, la Custodie et le Patriarcat Latin œuvrent dans un esprit de collaboration fraternelle à l'accomplissement de leurs mandats respectifs.

Actuellement la Custodie de Terre Sainte est l'unique Province de l'Ordre à caractère international puisque composée de religieux venant du monde entier. Certains choisissent d'entrer dans la Custodie dès le début de leur cheminement et de leur formation, d'autres décident de venir rendre service pour une période plus ou moins longue.

À l'occasion des 650 ans des Bulles de Clément VI, le Pape Jean-Paul II a envoyé une lettre autographe au Ministre Général de l'Ordre des Frères Mineurs, en date du 30 novembre 1992. Le Saint Père y rappelait l'attribution des Lieux Saints à l'Ordre, en même temps, il encourageait les fils de saint François à persévérer dans l'accomplissement du mandat qui leur fut conféré en son temps par le Siège Apostolique.

Les Frères Mineurs sont donc les gardiens officiels des Lieux Saints, par la volonté et à la demande de l'Église universelle. C'est déjà ce qu'avait rappelé le pape Paul VI – le premier pape depuis saint Pierre à être venu en pèlerinage en Terre Sainte – et qui a été confirmé par Jean Paul II durant son pèlerinage aux Lieux Saints à l'occasion du grand jubilé de l'an 2000.



*Jérusalem, mars 2000,
Jean-Paul II rencontre
les représentants
juifs et musulmans*



*Janvier 1964, le pape Paul VI
rencontre le patriarche
grec orthodoxe Athénagoras
à Jérusalem*



*Jérusalem, temps de carême,
le Père Custode en prière dans
l'édicule du Saint-Sépulcre*

Actuellement la Custodie de Terre Sainte œuvre dans les pays suivants: Israël, Palestine, Jordanie, Syrie, Liban, Égypte et les îles de Chypre et Rhodes. Dans ces pays, se trouvent quelque 300 religieux, aidés d'une centaine de religieuses de diverses congrégations. Les franciscains offrent leurs services dans les principaux sanctuaires de la Rédemption, parmi lesquels une place particulière revient au Saint-Sépulcre, à la Nativité de Bethléem et à l'église de l'Annonciation à Nazareth.



*Religieux en prière près du lieu
de la naissance de Jésus*



*Aperçu de la vieille ville de
Jérusalem depuis la terrasse du
Studium Biblicum Franciscanum*

DE GALILÉE

LES LIEUX SAINTS

CAPHARNAÛM	Mémorial de saint Pierre Lieu du premier miracle de Jésus
CANA	Chapelle de l'Apôtre saint Barthélemy
JAFFA DE NAZARETH	Chapelle de l'Apôtre saint Jacques
HATTIN	Lieu de la seconde multiplication des pains
MAGDALA	Lieu de naissance de sainte Marie Madeleine
MONT THABOR	Basilique de la Transfiguration de N. S. J. C. Chapelle du « Descentibus » Lieu de la guérison du possédé à Daburiyeh
Naïm	Lieu de la résurrection du fils de la veuve
NAZARETH	Grotte de l'Annonciation à la Très sainte Vierge Marie Église de saint Joseph ou de la Nutrition « Mensa Christi » Chapelle de l'Effroi de la sainte Vierge Lieu du précipice
SÉPHORIS	Maison des saints Joachim et Anne
TABGHA	Chapelle de la Primauté de saint Pierre Lieu des Béatitudes
TIBÉRIADE	Église de saint Pierre près du Lac de Génésareth

TOTAL DES SANCTUAIRES DE GALILÉE 19

DE JUDÉE

AÏN KAREM	Église de la Nativité de saint Jean Baptiste Église de la Visitation Désert de saint Jean Baptiste
BÉTHANIE	Tombeau de Lazare Sanctuaire de saint Lazare (lieu de la maison de Marthe)
BETHLÉEM	Grotte de la Nativité de Jésus Grotte et tombeau de saint Jérôme Grotte du lait Maison de saint Joseph Champ des Bergers (Beit Sahour) Citerne de David
JOURDAIN	Lieu du Baptême de Jésus

JÉRUSALEM



Saint Cénacle (Mont Sion)
 Saint Sépulcre et Calvaire
 Église de la Flagellation
 Chapelle du Lithostrotos (IIe Station du chemin de croix)
 Chapelle de la rencontre avec le Cyrénéen (Ve Stat.)
 Colonne de la sentence
 ou double Chapelle de la VIIe Station
 Gethsémani : Basilique de l'Agonie
 Gethsémani : Jardin des Oliviers
 Gethsémani : Grotte de la trahison
 Gethsémani : Tombeau de la sainte Vierge
 Dominus Flevit
 Lieu de l'Ascension de N.S. Jésus-Christ
 Tombeau du prophète Isaïe
 Couvent des palmes
 Sanctuaire de l'Apparition de Jésus aux deux disciples
 Église de saint Joseph d'Armathie

BETHPHAGÉ
 EMMAÛS-QUBEIBEH
 RAMLEH

TOTAL DES SANCTUAIRES DE JUDÉE 27

DE SYRIE

DAMAS

Maison de saint Ananie
 Lieu de la conversion de saint Paul

TOTAL DES SANCTUAIRES DE SYRIE 2

DE JORDANIE

MONT NÉBO

Mémorial du Prophète Moïse

TOTAL DES SANCTUAIRES DE JORDANIE 1

TOTAL GÉNÉRAL 49



LE MINISTÈRE PASTORAL

*Scouts de la paroisse
Saint-Sauveur à Jérusalem*



Le ministère pastoral des franciscains s'exerce dans 29 paroisses, et en de nombreuses églises, chapelles et succursales. À ce propos, il faut souligner que la Custodie a en charge les trois plus grandes paroisses de Terre Sainte: Jérusalem, Bethléem et Nazareth. Les Frères en outre ont, y compris en Syrie et au Liban, une présence enracinée dans les paroisses des grandes villes comme dans celles de plus petits villages. Les paroisses arabes sont donc un des engagements majeurs de la Custodie de Terre Sainte. Les activités qui se déroulent dans ces communautés de langue arabe sont substantiellement semblables à celles de n'importe quelle autre paroisse, en matière de catéchèse, de célébration des sacrements, d'accompagnement des jeunes, d'Ordre Franciscain Séculier, d'associations et de mouvements de fidèles, de temps de rencontre et d'écoute, d'animation, d'accompagnements spirituels, d'activités sociales et de soutien. Les paroisses franciscaines sont nées pour assister les fidèles de rite latin présents dans la région et, depuis des siècles, les Frères ont été leurs uniques pasteurs. Mais aujourd'hui, ils partagent cette responsabilité avec les paroisses du Patriarcat latin, restauré par le Pape Pie IX en 1847. Un des temps forts révélateur de l'unité des fidèles des paroisses latines, pas seulement franciscaines, est la procession du Dimanche des Rameaux, qui va de Bethphagé, sur le Mont des Oliviers, à l'église de Sainte-Anne, dans la Vieille Ville de Jérusalem.

Dans ces terres d'Orient, les catholiques latins ont toujours été une petite minorité. La majeure partie des Chrétiens est de confession grecque orthodoxe et la minorité catholique compte de nombreux fidèles de rites orientaux. En outre, pratiquement dans tous les pays du Moyen-Orient dans lesquels la Custodie est présente, les communautés chrétiennes se trouvent en infériorité numérique par rapport, notamment, aux musulmans ou aux juifs.

Ceci engendre des problématiques particulières auxquelles les franciscains cherchent à répondre de la meilleure façon possible, en visant toujours à avoir des communautés chrétiennes qualifiées et motivées.

À côté du soin pastoral apporté aux fidèles arabes chrétiens de la région, indéfectible et pluriséculaire, depuis quelques années sont apparus deux nouveaux défis auxquels la Custodie a répondu en investissant des énergies nouvelles. Il s'agit de l'existence des fidèles catholiques d'expression hébraïque et de celle des fidèles immigrés de diverses provenances.

Les membres de la Qehillah, la communauté catholique d'expression hébraïque est composée principalement de juifs convertis à la foi catholique. En conservant leurs racines juives, ils voient dans l'Église catholique l'achèvement de leur chemin spirituel. S'adjoignent à eux d'autres personnes non-juives, mais vivant dans le contexte israélien et donc parlant hébreu. Au près de ces fidèles, la Custodie s'est engagée avec l'ouverture de la Maison Saints Siméon et Anne, dans la nouvelle ville de Jérusalem. On y célèbre la liturgie en hébreu, on y vit des temps de prières et de catéchèse, des activités pour les jeunes, des rencontres avec les familles. L'activité de la communauté est caractérisée par la rencontre et le dialogue. La Custodie a pris la même orientation pastorale dans la ville de Jaffa.



*Liturgie à la paroisse
Saint-Sauveur à Jérusalem*

*Jérusalem, dans l'église des saints
Siméon et Anne, paroisse des
fidèles d'expression hébraïque*





Fidèles de la communauté philippine desservie par nos frères de Jaffa

Une autre nouvelle réalité pastorale à laquelle les franciscains se sont ouverts est celle des immigrés, en particulier les Catholiques originaires des Philippines, d'Amérique Latine, d'Europe de l'Est, d'Afrique. Ces fidèles, principalement des femmes, viennent en Israël pour trouver du travail, leurs pays respectifs connaissant pour la plupart une forte crise économique.

Dans les églises de la Custodie à Jaffa, on célèbre régulièrement la Messe dans différentes langues, pour répondre à l'attente de ces communautés. Outre les célébrations liturgiques, les locaux des paroisses franciscaines sont mis à disposition pour divers temps de rencontres d'ordre religieux ou non.

Dans le domaine pastoral, il faut mentionner aussi les autres œuvres à caractère social de la Custodie : écoles, collèges, maisons pour étudiants, ateliers artisanaux, cercles paroissiaux, maisons de retraite pour personnes âgées, activités parascolaires, colonies de vacances, dispensaires.



Les pèlerins de Terre Sainte rencontrent les franciscains presque exclusivement dans les sanctuaires. Ils ne se rendent pas toujours compte de leur présence dans le champ pastoral et, encore moins peut-être, de leur engagement en faveur des couches sociales les plus défavorisées de la population, chrétienne et non-chrétienne. En réalité, au-delà même de la garde et de l'animation des Sanctuaires, le service pastoral des franciscains est vaste et important. Prenons seulement un des exemples les plus significatifs. Depuis quelques siècles, la Custodie a institué et soutient « l'œuvre des maisons et loyers », afin de venir en aide aux plus pauvres, contribuant de son mieux à la solution de l'épineux problème de l'habitat.

OPTION POUR LES PAUVRES

Dans les conditions particulières de la Terre Sainte, l'œuvre entend consolider la présence chrétienne autour des Lieux Saints. La situation politique particulière créée par le conflit arabo-israélien a produit et produit un exode constant de la population locale arabe chrétienne. Actuellement la Custodie offre, dans la seule ville de Jérusalem, quelque 350 logements pour lesquels les locataires payent un loyer proportionnel à leur revenu, mais, dans tous les cas, inférieur aux locations normales. D'autres logements sont loués par la Custodie et mis gratuitement à disposition de pauvres. En outre les Franciscains ont construit des appartements à Beit-Hanina (banlieue nord de Jérusalem) et elles les ont proposés à des familles chrétiennes qui payent le tiers d'une location normale. Sur le même front, les Frères sont engagés également, et non sans difficultés, à Bethléem et à Bethphagé sur le Mont des Oliviers. Dans ce domaine, la Custodie s'est toujours engagée à garder non seulement les Sanctuaires dans le sens physique du terme, mais également à préserver les « pierres vivantes » de la Terre Sainte, c'est-à-dire les communautés chrétiennes locales.



Appartements destinés à des chrétiens, en construction sur le Mont des Oliviers près du sanctuaire de Bethphagé.

L'option de la Custodie pour les pauvres s'étend par

FORMATION DES JEUNES

*Jérusalem, école de Terre Sainte
des filles*



ailleurs à la formation culturelle des jeunes chrétiens. Elle accorde des Bourses d'études à ceux des deux sexes jugés capables et qui veulent poursuivre des études supérieures dans des Instituts universitaires. Fidèle à son passé qui l'a vu présente dans le champ de l'activité pédagogique, la Custodie dispose encore aujourd'hui d'écoles et de collèges performants et réputés, ouverts à tous les enfants, sans distinction aucune de religion, de nationalité et de race. Les différentes conditions socio-politiques sur le vaste territoire de la Custodie conditionnent une grande diversité d'une nation à l'autre.

Cette entreprise exige assurément un gros effort aussi bien administratif que financier: les possibilités des élèves sont toujours très réduites, beaucoup appartenant à des familles indigentes et doivent être accueillis gratuitement. Cependant, en dépit des difficultés, la Custodie reste fidèle à cette option pour les pauvres en conformité avec sa tradition.

Ces écoles sont établies en Israël, en Palestine, en Jordanie, à Chypre, au Liban. Écoles et collèges rassemblent plus de 10 000 élèves: catholiques (Latins, Grecs, Arméniens, Syriens, Coptes, Maronites, Chaldéens), non catholiques et même non chrétiens. Le pourcentage de chrétiens est d'environ 60 %. La présence de ces diverses dénominations de chrétiens et non-chrétiens fait saisir la complexité du travail de la Custodie pour l'évangélisation et pour la « nouvelle évangélisation ».



*Élèves de l'Institut Magnificat
durant un stage*

Il faut noter également l'activité de l'Institut « Magnificat »: commencé en 1995 dans le but de préparer des musiciens expérimentés dans la pratique des instruments et dans le chant pour les Sanctuaires et les églises de Terre Sainte, il s'est vite révélé être une école capable de former des jeunes musiciens de haut niveau. Il est apparu aussi comme un lieu de rencontre entre des personnes de différente provenance. Parmi les étudiants et les enseignants, en effet, on trouve des juifs, des musulmans et des chrétiens de toutes les confessions, unis dans la même passion pour la musique et le chant.

LE SERVICE LITURGIQUE

Pendant des siècles, la Custodie de Terre Sainte ne put s'exprimer qu'à travers le langage de la prière et des célébrations liturgiques. Il n'y avait pas beaucoup d'espace pour l'évangélisation et la pastorale. Ces derniers temps, grâce à Dieu, les possibilités se sont élargies, ouvertes à l'activité multiforme de notre Mission. Cependant, actuellement encore, la Liturgie représente une dimension fondamentale du service de la Custodie.

Nous faisons allusion ici en particulier aux pèlerinages et à la liturgie au Saint-Sépulcre ainsi qu'à la basilique de la Nativité.

Les pèlerinages représentent peut-être l'aspect le plus typique de la vie liturgique de la Custodie. Un engagement



Au Saint-Sépulcre, les franciscains accomplissent chaque jour une procession qui retrace certains moments de la Pâque du Christ.

soutenu avec assiduité et constance au cours des siècles. Les « pérégrinations » au Jourdain, à Emmaüs, à Bethphagé, à Béthanie, au lieu de l'Ascension, au Pater Noster, à Dominus Flevit, à Gethsémani, à la Flagellation, à Aïn Karem, au Cénacle depuis des siècles sont comme un souffle de vie donné aux vieilles pierres.

À propos du Saint-Sépulcre. Chaque jour de l'année, même si leur nombre se trouve parfois réduit, les frères se déplacent d'une station à l'autre, à l'imitation du Christ lors de son dernier itinéraire pascal. Vivre une fois dans sa vie ce mouvement lent et priant, c'est facile, mais s'en acquitter tous les jours...! On peut en dire autant des célébrations liturgiques quotidiennes à la Basilique de Bethléem. Nous laissons à l'appréciation de chacun ce que peut contenir de richesse spirituelle, mais aussi de pesanteur, cette activité liturgique durant les temps forts; surtout pendant les célébrations de la Semaine sainte et de Pâques.

Paul VI a parlé de la Terre Sainte comme du « cinquième évangile ». Connaître cette terre, son histoire, son environnement humain et géographique, contribue efficacement à une compréhension plus vivante du message de l'Écriture Sainte. C'est la raison pour laquelle les franciscains se sont engagés à faire grandir l'amour de l'évangile à travers la diffusion du message des Lieux Saints.

DIFFUSION DU MESSAGE DES LIEUX SAINTS

Le message des Lieux Saints est diffusé dans le monde de différentes façons : tout d'abord par l'imprimerie, la Franciscan Printing Press, où la Custodie assure la fonction éditrice. Comme maison d'édition, elle comporte une section scientifique qui utilise les travaux du Studium Biblique Franciscain dont il sera question plus loin. Viennent s'y ajouter des publications de vulgarisation, en particulier la revue « La Terre Sainte » fondée vers 1930, qui paraît en cinq langues : en français, en italien, en espagnol, en anglais et en arabe. Elle propose de faire connaître l'histoire, la richesse biblique et archéologique, la spiritualité et les activités des Lieux Saints. Son caractère de vulgarisation ne l'empêche pas de se maintenir à un

*Frères durant la procession
quotidienne à la Grotte
de la Nativité à Bethléem.*





niveau assez élevé et c'est un outil très utile pour la connaissance des Lieux Saints. La Custodie s'attache aussi à rééditer périodiquement son « Guide de Terre Sainte » constamment mis à jour.

La diffusion du message des Lieux Saints est aussi assumée par les Commissariats de Terre Sainte. Il s'agit de frères spécialement détachés qui contribuent à faire connaître les activités et les problèmes de la Custodie, en même temps qu'ils entretiennent à travers le monde cet élan d'intérêt pour les Lieux Saints de la foi chrétienne qui s'exprime surtout par les pèlerinages.

Pour rejoindre avec une plus grande efficacité quiconque désire s'informer sur les activités de la Custodie, un site internet en italien, anglais, espagnol, français, arabe et en hébreu (2008) a été ouvert dès 1996 (www.custodia.org). Les Frères eux-mêmes en assurent la constante actualisation.

Un des champs d'action dans lesquels la Custodie s'est toujours investie est celui de l'animation spirituelle pour les pèlerins du monde entier. Beaucoup de religieux se consacrent à l'accueil et au service comme guides des divers groupes. En outre, pour un meilleur accueil des pèlerins, la Custodie poursuit son rôle dans la traditionnelle activité des « Casa nova » : il s'agit de centres d'accueil et de restauration à Jérusalem, à Bethléem, à Nazareth, au Mont Thabor... Ces hôtelleries franciscaines ont reçu tous les aménagements nécessaires pour offrir un confort décent.

AU SERVICE DES PÈLERINS

La Custodie, enfin, organise, partout dans le monde, ses propres pèlerinages, s'assurant l'aide des meilleures organisations et offrant une assistance spirituelle adéquate et qualifiée.

Pour les pèlerins particulièrement intéressés par de fortes expériences de prière et de temps de réflexion, le Sanctuaire de Gethsémani, près du Jardin des Oliviers, offre la possibilité de passer un temps dans l'« ermitage de Gethsémani ». Le même service est offert au sanctuaire de Saint-Jean du désert près d'Aïn Karem, restauré depuis peu. Dans ce lieu, convergent non seulement des pèlerins catholiques, mais aussi orthodoxes, de différents rites.

Il faut aussi souligner qu'il existe un flux non négligeable de visiteurs israéliens surtout dans les sanctuaires d'Aïn Karem et du Mont Thabor.

*Fidèles latins de Jérusalem
pendant le Chemin de Croix*



COMMISSARIATS DE TERRE SAINTE DANS QUELQUES PAYS FRANCOPHONES

BELGIQUE

Vous pouvez faire un virement postal à
Banque Espirito Santo et de la Vénétie
45 avenue Georges Mandel
75116 Paris France
Pour le Commissariat de Terre Sainte,
N° Iban FR 76 4365 9100 0000 0168 1400 168
Code Bic : BESVFRPPXXX
ou adressez un chèque à :
Commissariat de Terre Sainte
et adressez-les à Secrétariat :
La Terre Sainte
Savaanstraat, 22 - 9000 Gand, Belgique
Courrier maritime : 20 euros
Courrier aérien : 30 euros

CANADA

COMMISSARIAT DE TERRE SAINTE
1247, Place Kilborn
Ottawa, ONT. K1H 6K9 – CANADA
Tél. +1. 613 737 69 72
Fax: +1. 613 737 69 72
E-mail: terresainte@bellnet.ca; edotis@
Courrier aérien : 40 \$ CA

FRANCE

COMMISSARIAT DE TERRE SAINTE
27 rue Sarrette
75014 Paris – FRANCE
Tél. +33. (0)1 45 40 86 21
Fax: +33. (0)1 45 40 86 21
E-mail: commtste@wanadoo.fr

CCP : Paris 238.07 H.
L'intitulé des comptes (bancaire ou postal) :
Commissariat de Terre Sainte

VICE COMMISSARIAT
La Clarté-Dieu
B.P. 63
95 rue de Paris
91402 Orsay cedex – FRANCE
Tél. +33 (0)1 69 28 64 40

SUISSE

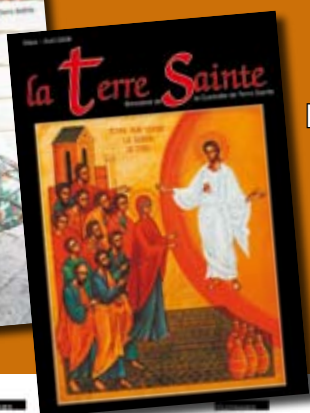
KOMMISSARIAT DES HL. LANDES
Franziskanerkloster
Mariaburg
8752 Näfels – SWITZERLAND
Tél. +41. 55 612 28 18
Fax: +41. 55 612 28 27
CCP 17.4135.4

Tarifs des abonnements à la revue la Terre Sainte

France et Belgique Courrier maritime : 20 euros Courrier aérien : 30 euros
Canada Courrier aérien : 40 \$ CA
Suisse Courrier maritime : CHF 20 Courrier aérien : CHF 40

Gardez le contact avec

la terre Sainte



Découvrez ou redécouvrez
la revue bimestrielle
de la Custodie de Terre Sainte.

60 pages en couleur

Bible
Archéologie
Vie des pèlerinages
Actualités du pays
Nouvelles de la custodie etc.



La Terre Sainte – Formulaire d'abonnement (à renvoyer au commissariat de votre pays)

Nom : Prénom

Adresse :

Téléphone :

courriel :

Je souscris un abonnement par voie maritime aérienne

Montant du chèque : Date :

Signature :

L'abonnement ordinaire par courrier maritime prend 5 semaines pour atteindre l'Europe ;
et 10 semaines pour l'Amérique.

L'abonnement par courrier aérien atteint sa destination dans les 12 jours qui suivent l'expédition.



ACTIVITÉ ŒCUMÉNIQUE ET DIALOGUE INTERRELIGIEUX

*Le Père Custode rencontre des
représentants de la communauté
non catholique de Jérusalem*

L'activité œcuménique de la Custodie s'exerce principalement dans une direction culturelle. Les deux exemples les plus significatifs en ce sens sont le Centre chrétien d'information (Christian Information Center) et le « Mémorial de Saint Paul » à Damas.

Le but du *Christian Information Center* est multiple : fournir aux professionnels des médias, aux écrivains, aux spécialistes et aux communautés religieuses, des nouvelles à caractère scientifique concernant la vie chrétienne en Terre Sainte ; mettre ses locaux à la disposition des différentes Eglises du pays pour des rencontres œcuméniques, conférences, réunions de groupes de prières dans lesquels peuvent intervenir les chrétiens de tous les rites, conférences de presse et autres activités religieuses ou simplement culturelles. Le Centre publie périodiquement un bulletin d'information. À travers une de ses activités, appelée Office des pèlerinages franciscains (Franciscan Pilgrims Office), le Centre rend depuis 1965 de précieux services aux prêtres et à des milliers de pèlerins, en leur donnant, entre autre, la possibilité de réserver la sainte Messe dans les différents Sanctuaires.

Le « Mémorial de Saint Paul », quant à lui, fut construit en 1964 sur un terrain de la Custodie à la périphérie de

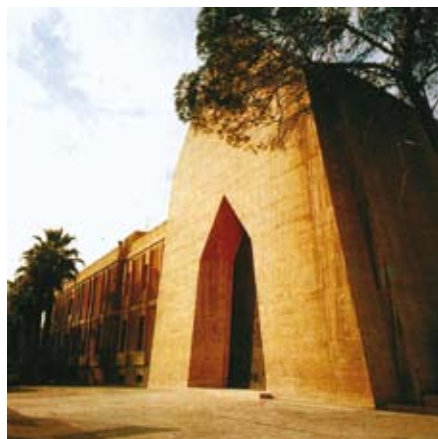


Damas ; sur le lieu où l'on commémore la conversion de saint Paul. Le « Mémorial fut souhaité par le pape Paul VI qui en paya tous les frais. Le Mémorial est destiné à accueillir des exercices spirituels et rencontres d'études à caractère théologique, pastoral, œcuménique et historico-archéologique. La maison et la chapelle sont à la disposition des catholiques de tous les rites et, le cas échéant, d'autres chrétiens pour leurs nécessités spirituelles. Y ont accès également les pèlerins qui veulent rencontrer Paul sur le lieu de sa conversion. Le Mémorial est également ouvert aux diverses activités de la pastorale locale.

Outre les activités à caractère plus officiel, dans le champ œcuménique, nous ne pouvons pas négliger le contact quotidien avec les chrétiens de différents rites et de diverses confessions. Ceci accroît la connaissance et l'estime réciproques et permet de regarder avec des yeux nouveaux les frères qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église Catholique.

C'est une chose commune dans certaines paroisses franciscaines de voir réunis à l'occasion des principales fêtes, comme Pâques et Noël, les fidèles de différentes confessions chrétiennes.

En ce qui concerne l'engagement de la Custodie dans le dialogue interreligieux, nous devons souligner qu'il est favorisé et presque rendu obligatoire, compte tenu de la situation religieuse de la région : les chrétiens représentent en effet à peine 2 % de la population globale, partagée entre les musulmans et les juifs.



Damas, façade du Mémorial de saint Paul.

Les Frères, durant les quelque 800 ans de leur présence en Terre Sainte ont toujours cherché à être fidèles aux paroles de leur père saint François, qui leur a demandé de se comporter de deux manières lorsqu'ils vivent parmi des hommes ayant une autre foi religieuse : la première est de ne pas poser de questions ni de chercher les discussions, mais d'accompagner chaque créature humaine dans l'amour de Dieu, témoignant ainsi de son être chrétien. L'autre manière est, lorsqu'ils verront que cela plaît à Dieu, d'annoncer ouvertement sa parole. Les franciscains ont toujours privilégié le témoignage silencieux de la foi, en se faisant solidaires des populations parmi lesquelles ils vivent, en cherchant à approfondir la connaissance de leurs traditions religieuses et culturelles, pour en tirer un enrichissement spirituel. Souvent, dans ces régions, il n'est pas possible de réaliser un apostolat direct, mais on peut toujours chercher à vivre avec cohérence sa propre foi, pour susciter au moins chez les autres l'interrogation et instaurer un dialogue sincère.

L'activité scientifique du Studium Biblicum Franciscanum (SBF) est reconnue dans le monde de la culture biblique et archéologique. L'enseignement au couvent de la Flagellation commença en l'année universitaire 1923 – 1924. En 1982 le SBF fut reconnu comme une branche parallèle de la faculté de théologie du Pontificium Athenaeum Antonianum de Rome, son premier cycle étant le Studium Theologicum Jerosolymitanum. Ce cycle étant fait en étroite collaboration avec le Séminaire International du Couvent de Saint-Sauveur. Dans celui-ci, se préparent au Sacerdoce non seulement les jeunes frères de la Custodie, mais aussi quelques frères venant d'autres Provinces de l'Ordre franciscain.

ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

La réalisation du nouveau siège du SBF (inauguré le 17 novembre 1991 par le Préfet pour la Congrégation pour l'éducation catholique et par le Ministre général de l'Ordre des Frères Mineurs) est l'étape finale d'une série d'interventions dans tout le complexe de la Flagellation,

*Jordanie, le Mémorial de Moïse
photo des années 50.*





*Capharnaüm, frères archéologues
et ouvriers sur un chantier de
fouilles.*

en vue de rendre le Studium adapté aux exigences d'un Centre vraiment moderne. Par décret de la Congrégation pour l'Éducation Catholique il a été érigé en Faculté de Sciences Bibliques et Archéologiques en 2001.

Comme centre de recherches, il est consacré à l'étude de l'archéologie biblique, en

particulier à la redécouverte des Lieux Saints du Nouveau Testament et de l'Église primitive en Terre Sainte, à l'étude des sources littéraires (témoins juifs et chrétiens, anciens itinéraires en Terre Sainte), à l'illustration de l'histoire des sanctuaires de la Rédemption. Il mène des recherches bibliques sous l'aspect historique, exégétique, théologique, linguistique et environnemental.

Comme centre d'enseignement, il délivre les degrés académiques pontificaux de Baccalauréat en Théologie au Studium Theologicum Jerosolymitanum, et de Licence et de Doctorat en Sciences Bibliques et Archéologiques.

Il confère en outre le diplôme supérieur en Sciences biblique-orientales et Archéologiques et le diplôme de Formation biblique. Depuis 1991 il confère le diplôme d'études bibliques du Catholic Biblical Institute de Hong Kong. Il organise des semaines de mise à jour biblique, des rencontres et cours de formation pour les guides de Terre Sainte. Le programme d'études comprend les langues orientales anciennes, des introductions spéciales à l'Ancien et au Nouveau Testament, de l'exégèse et de la théologie bibliques, de l'histoire-géographie des terres bibliques, de l'archéologie biblique et chrétienne ancienne, de la topographie de Jérusalem, des excursions guidées en Terre Sainte, en Jordanie, en Égypte et en Turquie.

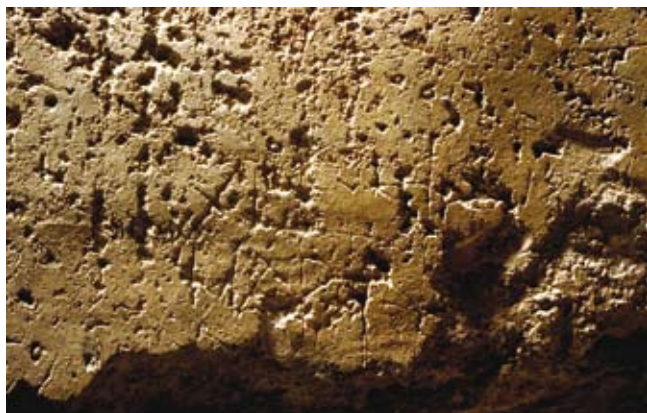
Le SBF est ouvert aux étudiants de n'importe quelle nationalité, aux religieux et laïques, hommes ou femmes. Les étudiants viennent généralement de l'étranger, mais il y a aussi des autochtones, même non catholiques.

Une des salles de la bibliothèque de la Flagellation.

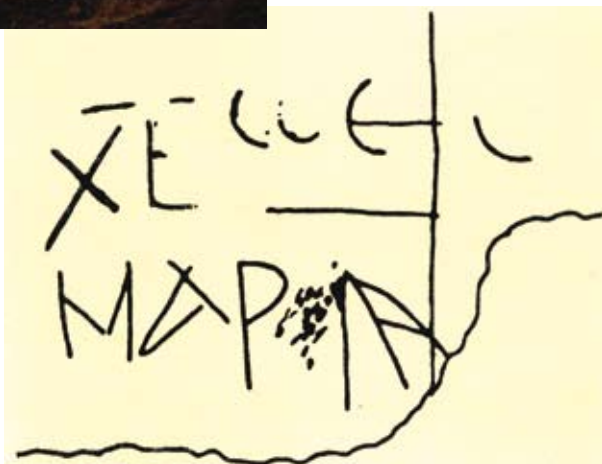


Sont rattachés au SBF le Musée Archéologique (qui renseigne, entre autre, sur les fouilles réalisées par les membres du SBF à Nazareth, à Capharnaüm, à Dominus Flevit, au Mont des Oliviers, dans les sanctuaires de Jérusalem et des alentours, dans le désert de Judée, en Cisjordanie, en Galilée et dans les deux forteresses hérodiennes de l'Hérodiüm et de Machéronte) et la Bibliothèque spécialisée, avec plus de 30 000 volumes et environ quatre cents revues.

Le monde culturel qui s'intéresse particulièrement aux études orientales connaît aussi notre Centre d'Études Orientales du Caire. Son but est de développer les sciences orientales concernant les communautés chrétiennes du Moyen Orient et la documentation sur la vie et l'histoire des Franciscains en Terre Sainte, prolongement de l'œuvre du père Golubovich OFM. L'activité principale du Centre est constituée par ses publications. Le Centre dispose d'une bibliothèque unique en son genre : en plus des 50 000 volumes et plus de 400 revues, il dispose d'une bonne collection de manuscrits orientaux en arabe, syrien, en copte, en arménien, en turc, en persan, etc.



*Nazareth, graffiti du III^e s.
portant l'inscription grecque
X(AIP)E MAPIA,
c'est-à-dire Ave Maria.*





La Custodie est une présence enracinée au Moyen Orient, que nous chrétiens appelons la Terre Sainte. C'est un pont, une rencontre (parfois heurtée) entre deux cultures, l'orientale et l'occidentale. Il n'y a pas un lieu au monde comme Jérusalem, où toutes les confessions religieuses chrétiennes soient présentes. Et au-delà des évidentes difficultés de relation, la Terre Sainte a un charme qui est unique. Ici les franciscains représentent une présence historique qui, au long des siècles, a beaucoup appris dans le dialogue avec les autres chrétiens. Au niveau interreligieux c'est une petite entité par rapport aux deux grandes présences : juive et musulmane. Il est beau de voir aussi comment, en ne faisant pas partie de ces cultures, les franciscains assument quelques aspects des traditions orientales et réussissent à communiquer quelque chose de leur culture. En Terre Sainte, les frères se trouvent dans le cœur de la vie de l'Église et du monde. Malgré les limites dues à la pénurie de personnel et à la difficulté des langues parlées, ils réussissent toujours à accueillir, à rencontrer les pèlerins et les fidèles de chaque partie du monde et à discuter avec ceux qui ne pensent pas comme eux.

La Terre Sainte est un lieu captivant, un défi continu. Mais le défi le plus grand auquel font face depuis toujours les franciscains, c'est de ne pas se limiter à subir la situation dans lesquelles ils vivent mais de réussir à s'y insérer dans une attitude active et critique, toujours chargé d'une espérance évangélique.

CONCLUSION



CHRONOLOGIE

- 1229 – les Franciscains s'établissent à Jérusalem près de la Ve Station du chemin de Croix.
- 1323 – Service et humble habitation dans le Saint Sépulcre.
- 1335 – Fondation du couvent du Cénacle.
- 1342 – Érection canonique de la Custodie de Terre Sainte par le Pape Clément VI.
- 1347 – Installation définitive au sanctuaire de la Nativité à Bethléem.
- 1363 – Prise de possession de la Tombe de la Vierge, conservée jusqu'en 1757.
- 1392 – Récupération de la Grotte des Apôtres, au nord du Jardin des Oliviers.
- 1485 – Achat à Aïn Karem du lieu de la naissance de Jean Baptiste. L'église actuelle est de 1621.
- 1551 – Expulsion définitive du Cénacle.
- 1557 – Le siège de la Custodie passe au couvent de Saint-Sauveur à Jérusalem.
- 1620 – Achat à Nazareth des ruines du sanctuaire de l'Annonciation. La première église est de 1730.
- 1631 – Achat sur le Mont Thabor des ruines du sanctuaire de la Transfiguration.
- 1666 – Achat à Jérusalem du Jardin des Oliviers. L'actuelle église a été érigée de 1919 à 1924.
- 1679 – Achat de la propriété du sanctuaire des Visitation à Aïn Karem. L'église actuelle fut édifiée de 1938 à 1940.



1745 – à Nazareth on acquiert les ruines croisées du sanctuaire de la Nutrition (maison de saint Joseph). La première chapelle est de 1754, l'église actuelle fut construite de 1911 à 1914.

1836 – à Jérusalem on acquiert les ruines des Flagellation. La chapelle est de 1839.

1861 – à Emmaüs-Qubeibeh la marchesa P. Nicolay offre la chapelle de saint Cleophas. L'actuelle église est de 1901.

1878 – On acquiert à Naïm le lieu du sanctuaire. La chapelle est de 1880.

1880 – On acquiert l'aire de Bethphagé. La chapelle est de 1883.

1889 – Achats de la Ve Station, du Dominus Flevit, de Tabgha et des Ruines de Magdala.

1894 – On acquiert les ruines de Capharnaüm. En 1921 restauration de la synagogue. Le Mémorial de Saint Pierre fut consacré en 1990.

1909 – Achats du Champ des Bergers à Beit Sahour près de Bethléem. La chapelle fut érigée de 1953 à 1954.

1933 – On acquiert près du fleuve du Jourdain le lieu traditionnel du Baptême du Christ.

1936 – Construction à Jérusalem du couvent à Coenaculum sur le Mont Sion.

1950 – On récupère l'aire de Béthanie. En 1952 construction du sanctuaire de saint Lazzare.

1964 – Paul VI pèlerin en Terre Sainte.

1969 – Inauguration de la nouvelle église de l'Annonciation à Nazareth.

2000 – Jean Paul II à l'occasion du Grand Jubilé visite la Terre Sainte.

INDEX

- 4* Carte : Étendue de la Custodie de Terre Sainte
- 5* La présence Franciscaine en Terre Sainte
- 6* Bulle du Pape Clément VI
- 8* La Custodie de Terre Sainte :
- 11* brèves données historiques
- 18* Présence Franciscaine et garde des Lieux Saints
- 21* Le ministère pastoral
- 22* Option pour les pauvres
- 24* Formation des jeunes
- 25* Service liturgique
- 29* Diffusion du message des Lieux Saints
- 30* Au service des pèlerins
- 33* Activité œcuménique
- 37* Activité scientifique
- 38* Conclusion
- Chronologie de la Présence franciscaine dans les Lieux Saints